

Pour serrer les coudes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210824>

Nutzungsbedingungen

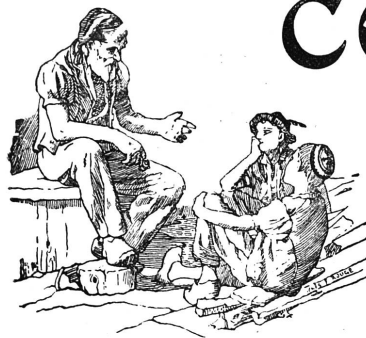
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 28 novembre 1914 : Réfugiés d'autrefois. — Pour serrer les coudes (Un bon Suisse). — Djanistef dein lè z'Allemagne (Marc à Louis). — Pour savoir l'heure (M.-E. T.). — La moindre des femmes (Z.). — La Brabançonne. — Entre Confédérés (L. C.).

RÉFUGIÉS D'AUTREFOIS

FUYANT leur pays dévasté, des milliers de Belges, femmes et enfants notamment, gagnent la Hollande, l'Angleterre, la France, la Suisse. Il en est arrivé déjà quelques centaines dans le canton de Vaud. On en attend un plus grand nombre encore. Ces malheureux verront-ils la libération de la Belgique et sa reconstitution, pourront-ils rebâtir leurs villes et leurs villages, refaire leur foyer, retrouver la paix et le calme qu'aurait dû leur assurer le caractère neutre de leur nation ? Ils l'espèrent bien, et tous les gens de cœur le souhaitent avec eux.

Leur venue chez nous rappelle les exodes dont notre territoire fut le terme, à mainte reprise¹. Situé au centre de l'Europe, protégé par des chaînes de hautes montagnes qui le séparent des nations voisines, habité par un peuple hospitalier, le Pays de Vaud a toujours servi de refuge aux victimes des guerres et des révolutions qui sans cesse ont affligé le continent.

Ces ermites qui, à l'aurore du christianisme, rendirent notre pays à la culture, ces moines qui fondèrent les couvents, berceaux de la civilisation, étaient ou des missionnaires ou des réfugiés cherchant un asile contre les persécutions. Ces cloîtres, cachés dans nos vallées du Jura, dans les forêts de nos vallons, servirent de refuge à bien des victimes de la violence qui signala les premiers temps de la féodalité. A l'époque de la grandeur des évêques de Lausanne, les parois de Notre-Dame et les maisons religieuses des alentours accueillirent des étrangers qui imploraient l'absolution de leurs fautes ou la tranquillité que leur patrie leur refusait.

Dès le milieu du XVI^{me} siècle, arrivent en foule les protestants persécutés en France et en Savoie, migrations qui cessent momentanément à la proclamation de l'édit de Nantes, pour reprendre de plus belle lorsque Louis XIV cassa cet acte de tolérance.

Quand, en 1660, les événements d'Angleterre ramenèrent sur le trône le fils de Charles I^{er}, mort sur l'échafaud, les juges du défunt roi furent condamnés à mort. Quelques-uns réussirent à s'enfuir sur le continent. Repoussés de Hollande, d'Allemagne et même de Genève, qu'intimidait la cour de France, ils furent accueillis affectueusement sur les terres de LL. EE. de Berne, à Lausanne et à Vevey. Cependant, la veuve de Charles I^{er} ne songeait qu'à venger la mort de son mari. Informée de la retraite des régicides, elle envoya secrètement

une troupe d'hommes sur les bords du Léman. Le 14 novembre 1663, cette troupe s'embusqua dans les rues de Vevey, pour s'emparer du général Ludlow ; mais l'alarme fut donnée à temps et les sicaires se rembarquèrent précipitamment pour la Savoie, sans avoir pu accomplir leur coup de main. Moins heureux que Ludlow, John Lisle fut assassiné à Lausanne, le dimanche 11 août 1663, au moment où il allait entrer dans le temple de Saint-François. Le meurtrier put gagner la porte de Saint-François, où un cavalier l'attendait avec un cheval ; il s'enfuit à bride abattue dans la direction de Morges en criant : « Vive le roi ! »

Le séjour des régicides anglais n'est qu'un épisode de notre histoire. Il en fut tout autrement de l'immigration des protestants de France et de Savoie. Sans compter les Vaudois des vallées du Piémont, qui passèrent environ trois ans chez nous, à la fin du XVII^{me} siècle ; sans compter non plus les infortunés Allemands, Hongrois et Bohémiens jetés dans le Pays de Vaud par la guerre de Trente-Ans, on estime à 60,000 le nombre des réfugiés qui de France entrèrent en Suisse par les cols du Jura, par la vallée du Rhône et le Léman. La plupart ne firent que passer et se rendirent en Wurtemberg, dans le Palatinat et le Brandebourg, dont les souverains leur promettaient aide et protection. 6000 environ s'établirent dans le Pays de Vaud. Lausanne pour sa part en garda 1573, ce qui était beaucoup pour une ville comptant à peine 7000 habitants.

Ces protestants immigrés de France se firent bientôt respecter par une austérité de mœurs et une probité commerciale au-dessus de toute critique. Zurich, Bâle, Genève, Lausanne profitèrent de leur habileté et de leurs lumières, et rendent encore justice à leur conduite intégrale et loyale.

A Lausanne — où le commerce et l'industrie étaient presque nuls, Berne n'ayant cure d'en favoriser les progrès — les Français du « Refuge » introduisirent le jardinage et la culture maraîchère, que l'on y connaissait fort peu. Des pépinières furent créées, des légumes et des fruits nouveaux importés et cultivés. Les vigneron du midi de la France, qui étaient nombreux parmi les réfugiés, perfectionnèrent la viticulture vaudoise. L'industrie se développa. On créa, dans notre ville, des fabriques de sabots, de drap, de chapeaux ; on fonda des imprimeries, des poteries, des tanneries, des manufactures de cotonnades. Charmées et surprises aussi, les autorités lausannoises s'efforcèrent à faciliter cet essor industriel en favorisant les promoteurs par des prêts d'argent et d'autres mesures protectrices. Le commerce eut aussi son tour. Ce furent des réfugiés qui substituèrent les premières boutiques et les transactions régulières au trafic des colporteurs, jusqu'alors en usage. Enfin, nul n'ignore l'influence si grande des protestants français, dans les sciences et les arts et jusque dans la langue parlée, qui s'épura au contact de ces hommes cultivés.

Aux protestants persécutés succédèrent, dans

le cours du XIX^{me} siècle, les proscrits politiques de France, de Pologne, d'Allemagne, d'Italie, de Russie. Puis ce furent, en 1870, les familles chassées par le siège de Strassbourg et de Paris ; puis les huitante et quelques milliers d'hommes de l'armée de Bourbaki ; aujourd'hui enfin, voici les Belges, dont le sort est le pire de tous et que nous nous devons d'accueillir de notre mieux, ne fût-ce que pour protester, au nom de l'humanité, contre les actes de ceux qui déchainent la guerre et son cortège d'injustices, de cruautés, de ruines et de souffrances.

Les toasts muets. — On nous écrit :

« Louis Barzini, l'homme qui a tout vu, le prestigieux et fécond correspondant de guerre du *Corriere della Sera*, raconte quelque part que les Chinois ont trouvé une chose sublime : les toasts muets. A la fin de leurs banquets, ils lèvent à la hauteur des yeux leur coupe, remplie de vin de riz ou d'amande, et la vident d'un trait, jusqu'à la dernière goutte, sans une parole. C'est tout au plus si, en veine d'éloquence, ils murmurent le mot « Cicin » (Santé!). »

Nous appelons timidement sur cet exemple l'attention de nos enflammés orateurs. Les digestions, certes, ne se feraient pas plus mal. Et comme ils seraient heureux, nos braves journalistes, aux agapes où la presse est conviée ! Ils sauraient même, j'en suis certain, tolérer quelque chose et n'y regarderaient pas à quelques « cicins ! »

POUR SERRER LES COUDES

Mon cher Conteur,

DANS ton dernier numéro, à propos de l'accueil chaleureux fait à nos troupes vaudoises, dans le canton de Berne, tu exprimais le regret que nous ne nous connussions pas davantage entre Confédérés des divers cantons.

Ce regret est assurément celui de plusieurs de nos compatriotes, en deça et au delà de l'Aar.

Tu exprimais aussi le désir de voir les Suisses latins : Vaudois, Genevois, Neuchâtelois, Jurasien bernois, Fribourgeois et Valaisans de langue française, Tessinois, serrer plus les coudes, afin de compenser, en partie, par une union plus étroite, par une plus grande solidarité, le désavantage de leur infériorité numérique, dans le faisceau fédéral.

Ce désir, aussi, doit être celui de nombreux Suisses latins. Il n'est pas si difficile à réaliser qu'on le suppose, peut-être, en certains milieux. Un peu de bonne volonté y suffirait. Nous différons moins les uns des autres qu'on ne le croit. Quand les circonstances nous rassemblent dans quelque joyeuse partie, l'entente est bientôt complète. En politique, c'est peut-être un peu moins aisé. Soit ! Mais ce n'est pas du tout impossible. Ce le serait d'autant moins, à présent, que les circonstances semblent nous recommander ce rapprochement.

¹ Pour les lignes qui suivent, nous puisons largement dans l'*Histoire du Canton de Vaud*, de Verdeil, dans les *Pages d'histoire lausannoise*, de A. van Muyden, dans *Lausanne et les parraires de ses rues*, par un « Vieux Lausannois ».

Il va bien sans dire que dans ce désir de rapprochement, il n'y a aucun sentiment offensif contre nos confédérés de langue allemande, au contraire. Il y a — il faut être franc — une petite précaution défensive, dont maintes circonstances nous ont démontré la nécessité.

Nos confédérés ne sauraient, du reste, nous reprocher de vouloir nous mettre en mesure de sauvegarder mieux, à l'occasion, nos droits et nos légitimes intérêts. A défaut du nombre, qui est le privilège de nos confédérés de langue allemande, nous aurions l'union et la solidarité.

Une autre raison en faveur de ce groupement, c'est qu'en assurant, au besoin, une sauvegarde plus efficace de nos justes droits et intérêts, il dissiperait les mécontentements et les ressentiments regrettables qui naissent de leur méconnaissance. Et moins nous croirions avoir sujet de nous plaindre les uns des autres, plus se resserreraient les liens qui doivent unir *tous* les confédérés. On dirait d'une vérité à M. de la Palice; mais c'est comme ça.

Un bon Suisse.

L'orthographe du sergent. — Deux soldats discutaient du genre du mot *équerre*.

— C'est un mot féminin, disait l'un; on dit une *équerre*.

— Pas du tout, répliqua l'autre, j'ai toujours entendu prononcer un *équerre*; c'est masculin.

Survient le sergent-major. On le prend pour arbitre.

— Un moment, fait-il: le temps de consulter le dictionnaire.

Il ouvre le dictionnaire et lit: *Equerre, s. f.*: instrument pour tracer des angles droits, etc.

Expliquant alors les lettres *s. f.* à sa façon, le sergent dit aux soldats: « Mes amis, vous avez tous deux raisons, le dictionnaire dit: s'est *facultatif*.

Les bons maris. — L'autre jour, X... va rendre visite à Z..., dont la femme est dangereusement malade.

Z... venait de souper et était encore dans la salle à manger.

— Comment! s'écrie X..., sévèrement, dans l'état de santé de votre femme, une bouteille de champagne vide sur la table!

— Soyez tranquille, répond Z..., elle n'en a pas bu.

DJANISTET DEIN LÈ Z'ALLEMAGNE

QUAND l'è que fut fro dâi z'écoule, Djanistet, lo valet à Nicliet, que l'avâi dan seize ans, sè dese dinse: « Rondzâ, ora que su grand, vu pas fère quemet ein a tant que fant que pouant pas pire talematsi trâi mot de tutche. Mè, vu allâ apprendre bin adrâi l'allemand, qu'on dit que lo faut bin recordâ s'on vâo itre on iâdzou dau Conset nationat. » Et quand Djanistet, que l'étâi on bocon l'acheintion à son père, l'avâi tramâ oquie lâi avâi pas à repipâ et rein de mè à bèzalâ! L'étâi de! Assebin sè père z'et mè l'ant lâissi fère et, on par de dzor aprî, Djanistet modâve po Berna.

Mâ, cò è-te que l'a ètâ eimbètâ pè cliiau grante tserrâire iò ne lâi cougnessâi nion? E-te pas de bi savâi que l'è noutron Djanistet. L'odâi talematsi et fère dau fouëtro mâ lâi compregnâi pas mè que ma choqua. Et pu que l'avâi fam. Ne s'étâi pas pi remet on bocon derrâi lè tètè du que l'étâi via de l'ottò et sè dit:

— Vu pas crèvà de fam pè ce. L'è on par de centime dein ma catsè-maille, vu atseta on bocon de pan por mon dîna.

Et sè met ein état de tsertsi onna bolondzeri, mâ diabe lo pas qu'ein trovâve iena. L'étâi bin marquâ su dâi z'enseigne: *Betquerâi*, mâ cein pouâve pas fère: *Bolondzeri*.

Noutron corps tracive adî, tracive adî et jamé min de bolondzi. L'avâi bin assèyi de demandâ âi dzein iò pouâve allâ medzi, mâ atant demandâ à n'on tsin cò l'è sa bouna mie. Tot cein qu'on lâi rependâi l'è: « Ferschtoutnute » et Djanistet lâi compregnâi rein.

Adan lâi vint idèe, du que la leinga ne servessâi à rein, de dèveza pè signo. Le chaute vè on gâpion que dzauguâve su la tserrâire, ein fassâi état d'avâi bin fam. Sè betâve lè poeing dein lo mor et breinnâve lè deint po dere que vou-drâi oquie à medzi. Lo gâpion, que l'étâi on tot malin greliet, quand l'è que vâi clli commerce lâi fa dinse: « Ferschtou! comme iètte » et ie minne mon corps vè on ottò.

Mon Djanistet l'eintre, attein onna menuta. On galé monsu lâi vint demandâ que votîâve. Lo valet à Nicliet refâ lo mimo metî: breinnâ lè deint et lè potte et sè betâ lo dâ dein lo mor. Adan lo monsu fa setâ Djanistet dèssu onna galèza chòla, lâi âovre lo mor, et pu... rr... rau... lâi trâi onna deint.

Vo pouâide peinsâ se Djanistet l'a bramâ, et que l'a faliu payî oncora dou francs.

La mîma veilla, lo valet à Nicliet revegnâi vè son père que fut bin èbahia de lo revèrè.

— Quemet cein va-te que te revint dza? que fâ lo père.

— Vu pas restâ dein cliiau z'Allemagne, so repond Djanistet; quand on lau demande à medzi, vo trèzant lè deint.

MARC A LOUIS.

Chez le photographe. — Un brave homme, cédant aux sollicitations répétées de sa famille se décide à se faire photographe, pour la première fois.

Au moment où l'artiste va pousser le cri traditionnel: Ne bougeons plus! il se lève et s'écrie:

— Ah! monsieur, remettons ça à un autre jour; j'ai oublié mes bretelles. Mon portrait ne serait pas complet.

Au Tribunal. — Prévenu, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense?

— Rien, m'sieu le président; je m'en rapporte à « l'équitation » du tribunal.

Définition. — Définition de l'hiver — c'est de l'actualité — par une jeune et jolie femme.

« L'hiver, c'est un deuil que la terre porte en blanc. »

POUR SAVOIR L'HEURE

— Il y a des gens, me dit ce soir-là mon excellent ami Marius, de Marseille, qui ont la manie de dépenser leur argent en ridicules futilités. Exemple: je jurerais qu'un jour ou l'autre vous avez fait les frais d'une montre. A quoi bon, je vous le demande?

— Mais, pour savoir l'heure!

— Pour savoir l'heure! Ah la voilà bien, la réponse toute prête que j'attendais. Mais, troune de l'air! il n'est nullement besoin d'une montre pour savoir l'heure et c'est un simple préjugé répandu par ces farceurs d'horlogers que de croire le contraire.

Tenez, pas plus tard que l'autre jour, un des grands fabricants de la Chaux-de-Fonds, à qui j'avais eu le plaisir de prêter un parapluie un soir d'orage, m'offrit en retour un superbe chronomètre 18 karats, valant au bas mot 1200 francs.

Vous vous figurez peut-être que je l'ai accepté?

Pas du tout.

J'ai refusé. Par principe. Car avec les principes, voyez-vous, il faut être inébranlable. Ça ne rapporte pas grand-chose si vous voulez, mais c'est égal, il faut être inébranlable.

Tout de même, ça l'a un peu estomaqué, mon Chaux-de-Fonnier.

Et il m'a demandé des explications.

C'est bien simple, lui ai-je répondu. Tenez, je ne possède pas de montre et pourtant je suis comme l'Observatoire: je sais toujours l'heure en été.

Il crut que je plaisantais. Or, à Marseille on ne plaisante jamais, jamais, pas plus qu'à Tarascon d'ailleurs. Je repris:

— Ainsi, la nuit. Mettez que je dorme comme un petit ange innocent. Soudain, je sens un bras se glisser insidieusement autour de ma taille.

— Tiens, que je me dis aussitôt, voilà ma chère petite Margoton qui a son cauchemar. Il est 2 h. 15!

Je l'embrasse sur son joli front de reine et je me rendors. Tout à coup, je reçois un grand coup de pied dans le dos. Et je pense:

— Voilà Margoton qui s'éveille. Il est 6 h. 35. Jusqu'à 7 h., mon vieux Marius, tu as encore vingt-cinq bonnes minutes pour rêver à toutes les belles choses de la nature!

Le jour, c'est encore plus simple. Il y a la petite bonne — elle n'est vraiment pas mal, vous savez! — qui débouche tous les jours à 9 h. 27 de la rue Thubaneau, sur la Cannebière; le perroquet de la pipefette du coin qui, à 10 h. 18 exactement, se met à injurier les locataires. Il y a encore mon chef de bureau qui commence à broser son chapeau et son habit à 11 h. 03 pour être prêt à partir à midi, etc., etc. Mille incidents enfin qui me renseignent sur la fuite rapide et combien regrettable du temps.

Mais mon Chaux-de-Fonnier n'était pas encore convaincu.

— Fort bien, me dit-il, mais quand, comme aujourd'hui, vous vous trouvez à l'étranger. Comment vous y prenez-vous?

— Comment je m'y prends, que je lui réponds. Ça n'est pas compliqué, allez! Tenez, nous sommes en Suisse, pas vrai. Eh bien! je vais vous dire l'heure quand même. Comme je sens la moutarde me monter au nez, il doit être 6 h. 28.

— Parfaitement, qu'il me fait, mon Chaux-de-Fonnier. C'est bien cela. Mais comment diable...

— Pas malin, que je lui rétorque. C'est l'heure où chaque jour, à Marseille, ma belle-mère me reproche de rendre sa fille malheureuse! Alors, n'est-ce pas?...

M.-E. T.

La moindre des femmes.

Le roi Frédéric-le-Grand, on le sait, ne voulait que des géants dans son armée. David à Jules des Fiaugères lui eût plu. C'est l'homme le plus grand de sa commune, et aussi le mieux fait. Par un de ces contrastes assez fréquents, sa femme est une poupée mesurant tout au plus trois pieds six pouces.

— Dites donc, David, lui demandait un de ses voisins, comment avez-vous fait de vous choisir une compagne aussi petite?

— Je n'ai voulu longtemps ni des unes ni des autres, vous le savez bien. Mais, chez nous, on me disait tout le temps: « David, il faut te marier! » Alors, que voulez-vous, à la fin des fins, il a bien fallu. Seulement, je me suis dit: « Prenons la moindre. » Z.

Macabre. — Après une exécution capitale:

— Malgré tout, fait un spectateur, le condamné faisait une drôle de tête en montant à l'échafaud.

— Dame! l'émotion est bien permise, en pareil cas, car c'est toujours un début.

Constatacion. — Tout le monde est persuadé qu'il est très difficile de mourir; cependant tout le monde s'en tire.